

*Politique laitière*

demande pas plus que de survivre, une industrie qui ne fait que réclamer sa juste part, une industrie qui ne demande pas plus que le commerçant ou l'homme de métier, une industrie qui demande simplement d'être comprise par la population. Oui, c'est le rôle de l'opposition de soulever ces problèmes, mais je trouve qu'elle s'y prenne un peu tard pour venir offrir sa coopération. Voilà pourquoi je les accuse de jouer à la politique.

Nous, du parti libéral, depuis que nous avons été mis au courant du fait qu'il y avait eu surplus de production et que nous savions que cela créerait un problème dans l'industrie laitière, nous nous sommes mis à la tâche et nous avons organisé de nombreuses rencontres avec divers groupes représentant l'industrie laitière afin d'obtenir des suggestions quant à la formulation d'une politique laitière 1976-1977, et je puis affirmer que ces rencontres ont toujours été des plus intéressantes et des plus amicales.

Divers groupes nous ont exposé leurs problèmes et aussi nous ont présenté des suggestions, et je dirais même des conseils qui, je suis persuadé, ont été transmis au ministre et seront, nous espérons, intégrés à la formulation d'une politique laitière 1976-1977. Mais, monsieur le président, les conseils, les suggestions et même les critiques positives, constructives, des grands spécialistes d'en face n'ont jamais été exposés.

**Une voix:** Ils ne sont pas là!

**M. Ethier:** Au contraire, ils nous arrivent chaque année à la veille d'une annonce d'une politique laitière et encore une fois, je le répète, on joue à la politique. Dans la partie b) de la motion, monsieur le président, on semble oublier, chez le Parti Crédit Social du Canada, combien l'industrie de l'agriculture, et non le domaine laitier, a bénéficié des programmes fédéraux depuis la nomination de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en 1972.

Il est vrai que présentement nous faisons face à un problème de surproduction pour l'année 1975-1976. Mais, comme je le disais tantôt, à la suite de nombreuses consultations avec des producteurs laitiers et les pressions exercées par tous les députés ruraux de notre caucus, le cabinet nous entendra, et, j'espère, le Conseil du Trésor, dont le ministre responsable est ici, donnera suite à nos recommandations.

Je m'en voudrais de ne pas signaler, entre autres, le député de Compton (M. Tessier), le député de Beauce (M. Caron), qui ont sacrifié nombre d'heures de travail à la préparation d'un document de travail, qui a été soumis au cabinet. Dans la partie b) de la motion, l'honorable député de Lotbinière blâme le gouvernement de ne pas adopter une législation adéquate, qui serait protectrice des producteurs, afin de leur faire recouvrer une rémunération adéquate pour leur travail et leurs investissements, pour que la production soit à la portée du consommateur, à un prix raisonnable.

Ceci laisse planer un sérieux doute sur la validité de la motion, car c'est exactement la politique laitière 1975-1976. Mais comme toute bonne chose, ou tout bon programme, on ira encore d'accrochage en accrochage, de 1975 à 1976, à la suite d'une surproduction. Si je m'en tiens à l'honorable député de Lotbinière. En commençant son discours, il a ridiculisé l'affaire en disant qu'il n'y avait pas surproduction. Eh bien, il peut bien se moquer en disant qu'il n'y a pas surproduction. Je vois plusieurs de mes amis dans la tribune. Ils ont compris quand on a discuté qu'il y avait surproduction, autant que nous l'avons compris nous-mêmes. Et nous voulons résoudre ce problème.

[M. Ethier.]

Il parle aussi d'un comité secret. Il dit qu'ils avaient un comité secret, qu'ils n'ont pas pu dire ce qui les intéressait dans l'agriculture, afin de venir en aide aux producteurs ruraux et laitiers dans leurs circonscriptions. Je ne suis pas membre du comité de l'agriculture. Je travaille au bureau du whip avec mes amis. Cependant, j'ai les records de présence et je ne vois pas mon honorable ami, M. La Salle. Je n'ai pas vu mes amis, même pas un, du Parti Crédit Social du Canada venir discuter de la politique laitière aux quatre dernières assemblées. On se dit sincère, aujourd'hui, on nous demande de passer une heure de plus à la Chambre. Monsieur, je m'en tiens...

**L'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Je voudrais rappeler à l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier) avant de donner la parole à l'honorable député de Joliette (M. La Salle) qu'on ne peut pas nommer un député par son nom.

**M. Ethier:** Monsieur l'Orateur, je m'excuse et je retire ce que j'ai dit si j'ai blessé...

**L'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. La parole est à l'honorable député de Joliette, qui invoque le Règlement.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais dire certaines choses à l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier), qui s'applique à signaler les absences de certains membres à un nouveau comité; monsieur le président, je pense que c'est important, c'est une question juste. Je n'ai pas accusé personne d'être absent d'un comité, parce que je sais que les gens du côté ministériel ont des responsabilités. Nous avons nos responsabilités, mais que la Chambre sache bien que nous les avons rencontrées depuis quatre mois.

**L'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. L'honorable député de Joliette connaît très bien le Règlement, et il sait que ce n'est pas un rappel au Règlement qu'il fait, mais plutôt un débat qu'il soulève.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**L'Orateur suppléant (M. Béchard):** L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

**M. Fortin:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement, et je devrais même dire que je pose la question de privilège, étant donné que l'honorable député—et ici je me réfère au Règlement—se rapporte à la présence ou à l'absence d'un député. Je tiens à dire à la Chambre, que l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), que l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier) et d'autres amis d'en face connaissent très bien, est actuellement malade, et que celui-ci, le député de Bellechasse, est l'un de ceux qui a été le plus fidèle à ce comité. Et si le député veut aller aussi bas dans la politique que de s'attaquer à des députés absents parce qu'ils sont malades, on pourrait peut-être parler de sa propre maladie à lui, ce que nous, nous n'avons pas mentionné à la Chambre, jamais ici...

● (1640)

**L'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. A l'ordre. L'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell a la parole.